

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

MAISON DU SOUFFLE

Association de service public pour les personnes
atteintes de syndromes respiratoires

(1999-2012)

Répertoire numérique détaillé

85 W

établi par
Arnaud ESPEL, Attaché de conservation du patrimoine,
Inès GUERIN, Attaché administratif
Archives départementales de la Somme

sous la direction de
Elise BOURGEOIS, Conservatrice en chef du patrimoine

Amiens, 2022

INTRODUCTION

Présentation du versement

Le versement 85 W a été réalisé le 30 mai 2012 par la Maison du Souffle, structure amiénoise constituée **en association** en mars 1999. **L'association est financée par les autorités sanitaires et exerce une mission de service public envers les asthmatiques et autres patients souffrants de maladies respiratoires. La structure a définitivement fermé en 2012 et ses missions non reprises.**

Ce versement, à l'origine d'un volume de 0.8 mètre linéaire, comprend 5 articles et représente 0.50 mètre linéaire après classement et tri. Il contient les procès-verbaux issus de l'assemblée générale et du conseil d'administration, des documents illustrant les activités de sensibilisation menées par la structure ainsi que les listes des patients suivis dans le cadre d'un protocole d'éducation aux effets des maladies respiratoires.

Présentation de la Maison du Souffle

« La Maison du Souffle », voit le jour en novembre 1998 dans le cadre de l'opération « Action Asthme Amiens » initiée par le Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Somme, la Ville d'Amiens et le Comité Départemental contre les Maladies Respiratoires et la Tuberculose.

Située 1 Place Léon Gontier, dans des locaux mis à disposition par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Somme, la Maison du Souffle est un lieu d'accueil privilégié pour les asthmatiques. L'association organise des entretiens individuels suivis d'entretiens de groupe menés par Marie-Christine Choquart, infirmière au service pneumologie du Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens et éducatrice à la santé.

L'objectif pédagogique de l'association est destiné d'une part à un public large, à travers une campagne d'information générale sur le souffle accessible à tous, mais aussi aux asthmatiques par des enseignements plus spécifiques. Dans ce cadre, ses missions étaient les suivantes :

- sensibilisation, information et formation des habitants d'Amiens métropole et de la Somme sur l'importance de la fonction respiratoire et sur les maladies respiratoires,
- éducation du patient sur la nature de sa maladie, son traitement, sa gestion dans la vie quotidienne liés aux pathologies rencontrées sur l'asthme, la bronchite chronique et d'autres maladies respiratoires, apprendre à respirer correctement,
- conseil en environnement intérieur depuis fin 2008 avec intervention sur prescription médicale afin d'identifier les sources d'allergènes et de polluants au domicile de personnes souffrant de maladies respiratoires,
- formation auprès des professionnels de santé médicaux et paramédicaux.

L'accent est mis sur un apprentissage ludique et la volonté de permettre au patient asthmatique de venir spontanément trouver au sein de la Maison du Souffle une réponse adaptée à d'éventuelles interrogations ou le soutien nécessaire pour apprendre à vivre avec son asthme, apprendre à faire face au stress en se relaxant. La pédagogie va dans le sens d'une plus grande autonomie de gestion de la maladie, une formation aux techniques d'inhalation des traitements et de mesure du souffle, une meilleure compréhension de la maladie.

Intérêt historique

Ce fonds illustre la capacité d'une association telle que la Maison du Souffle de mener à bien une mission de service public, plus particulièrement dans le domaine de la santé, à travers des

actions de sensibilisation, de conseil et d'éducation des patients sur les problématiques du souffle et des maladies respiratoires.

Communicabilité

Il convient de rappeler qu'au terme du code du patrimoine, les archives publiques sont communicables de plein droit, sauf application de délais spéciaux. Aux termes de la loi n°2008-696 du 15 juillet 2008, les informations relatives au secret de l'information médicale sont soumises à un délai de communicabilité qui est actuellement de cent vingt ans à compter de la date de naissance de la personne concernée ou vingt-cinq ans après son décès (85W5).

La communicabilité des liasses de ce versement est donc immédiate ou portée à 120 ans.

SOURCES COMPLEMENTAIRES

Bibliographie

Kerros Patrick, Gheeraert Aurore, Poisson Anne-Cécile. *Profil santé de la ville d'Amiens*. - Amiens : s.ed., 2006. [8° 6197]

La vie saine. Organe populaire du comité national de défense contre la tuberculose, n° 39. [GUER 993]

Archives

Archives départementales de la Somme

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE

3e bureau

1103 W 34-39 Santé publique, hygiène.

1972-1983

DIRECTION DES TITRES ET DE LA CITOYENNETÉ

1101 W 75-81 Maisons de santé.

1945-1984

Répertoire numérique détaillé

85 W 1	Fonctionnement et organisation, conseil d'administration (1999-2011), assemblée générale (2000-2012), recherche de financement (1998-2007) : bilan d'activité, convocation, procès-verbal, bilan et rapport financier, état de gestion, liste des membres de l'association, liste des invités, statuts, demande de reconduction de financement au Fonds d'Aide à la Qualité des Soins de Ville (FAQSV) et demande de subvention auprès des laboratoires.	1999-2012
85 W 2 - 4	Activités.	1998-2011
85 W 2	Actions et évènements organisés par la structure dont 5 ^e anniversaire (14 novembre 2003) et 10 ^e anniversaire (16 mai 2009) : document de présentation de la structure, rapport « Projet de réseau picard en santé respiratoire », attestation de participation à des formations ou interventions diverses, invitation, affiche, article de presse, liste des invités et des présents, contrat d'engagement avec les artistes intervenant aux soirées, compte-rendu de réunion, programme, cahier des charges, rapport d'évaluation et synthèse du colloque « Organisation des soins » de l'URCAM (Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie) Picardie (2010-2011), articles de presse, affichette.	1998-2011
85 W 3	Action Asthme Amiens : article de presse, document de présentation, compte-rendu de réunion, bilan d'activité, cahier d'évaluation dont débitmètre de pointe ¹ , conférence de presse, programme des journées d'étude, évaluation médico-économique d'une prise en charge globale des patients asthmatiques, article de presse.	1998-2004
85 W 4	Enquête de satisfaction : questionnaire ² , correspondance.	2006
85 W 5 ³	Patients suivis par la structure : liste, plan d'entretien individuel, dossier individuel d'éducation (1999-2011) ; Projet en partenariat avec l'URCAM « éducation thérapeutique du patient » : fiche de liaison, programme, planning et compte-rendu de réunion, liste des intervenants, correspondance, grille d'évaluation, document de présentation (2008-2009).	1999-2011

¹ Appareil pour mesurer le souffle.

² Les questionnaires ont tous été conservés car aucune synthèse ne semble avoir émané de cette enquête.

³ Cette liasse contenant des informations relevant du secret de l'information médicale est incommunicable pendant 120 ans, c'est-à-dire jusqu'en 2120.

